

UNIVERSITE KASDI MERBAH-OUARGLA FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES

DEPARTEMENT DES LETTRES ET DES LANGUES ETRANGERES

Division de Français



Master académique

Domaine : Lettres et langues étrangères

Filière: Langue française

Spécialité : Sciences du langage et sémiologie de la communication

Présenté par : Nom et Prénoms 3Z

BETTAYEB Meriem

Thème

La manifestation du discours scientifique dans les avant projets de fin d'étude: cas de la promotion (2010/ 2011).

Soutenu publiquement

Le : 01/07/2013

Devant le jury :

M. MH. MECHRI
M. A-R. HAMPLAOUI
Ouargla
Mme K. BENHDID

Pr.
MC (A)

(A)

Président UKM Ouargla
Encadreur/rapporteur UKM

Examineur UKM Ouargla

Année universitaire : 2012/201

REMERCIEMENTS

Je remercie Dieu qui m'a donné la foi et la force pour réaliser mon rêve.

Je remercie tout particulièrement et du fond du cœur pour le temps et l'énergie qu'il m'a accordé, pour n'avoir jamais manqué de me fournir conseils, mon époux. Cet homme qui m'a donné la chance de continuer mes études et cette année.

J'exprime également mes remerciements à Monsieur

Hmlawoui d'avoir accepté d'être mon encadreur malgré ses nombreuses occupations.

Je tiens à remercier encore les membres de jury d'avoir accepté d'examiner et de juger ce travail.

Mes remerciements vont également à ma chère amie Malika ben Alia, Naoui Siham et Kalifa Amina.

J'adresse ma gratitude profonde à mes parents, mes frères et sœurs.

Un grand remerciement va à tous les enseignants qui m'ont suivie durant ma formation primaire jusqu'au cycle universitaire, à tous ceux qui m'ont aidé à cueillir le savoir.

DÉDICACE

A celui qui m'a dit un jour

**« ...je serai toujours avec toi ! Si Dieu
veut! »**

**A celui qui m'a encouragée et m'a incitée à aller plus loin !
A l'homme le plus patient et le plus généreux de la terre !**

A mon époux

! A mon père ! A ma mère

A mes grands-mères Khadidja et Masouda !

A mes frères et : Ahmed,

Bachir, Bilal, Talha, Khaled et Yahai et

mes sœurs : Fatima, Khadidja et Asou

!

A mon beau père et ma belle

mère

A mes belles sœurs et ses filles

A mes beaux frères

A mes ondes ! Mes tantes !

A mes amies : Malika, Nawale,

Nadjat et Dalila !

A la volonté !

A l'espoir ! Au savoir !

A notre Algérie !

A tous je dédie ce travail !

Table des matières

INTRODUCTION	03
--------------------	----

CHAPITRE I : LE DISCOURS

Préambule

I.1. QU'EST-CE QUE LE DISCOURS ?..	08
I.1.1. S'agit-il de l'analyse De ou Du discours ?.....	08
I.1.2. Le discours : définition	09
I.1.2.1. Discours/phrased.....	10
I.1.2.2. Discours/énoncé.....	10
I.1.2.3. Discours/texte.....	11
I.1.3. Analyse textuelle ou analyse du discours	12
I.1.3.1. Démarche ascendante/démarche descendante.....	12
I.1.3.2. La cohérence/cohésion.....	15
I.1.4. Les différentes approches en analyse du discours.....	16
I.1.4.1. L'approche communicationnelle.....	16
I.1.4.2. L'approche conversationnelle.....	17
I.1.4.3. L'approche sociolinguistique.....	18
I.1.4.4. L'approche française d'analyse du discours.....	18
I.1.4.5. L'approche pragmatique.....	19
I.1.4.6.L'approche sémiotique.....	19
I.1.4.6. L'approche énonciative	20

CHAPITRE II:GENRE, TYPE SCIENTIFIQUE

Préambule

II.1. LA THEORIE DES GENRES.....	21
II.1.1. Aperçu historique.....	21
II.1.2. Définition du genre : du discours au texte.....	23
II.1.3. Les genres et les types de textes.....	25
II.2.Type de discours scientifique.....	26
II.2.1. La communauté scientifique.....	26
II.2.2. Où va le discours scientifique?.....	27
II.2. 3. Caractéristiques du discours scientifique	29
II.2.3.1. Le discours scientifique est-il objectif ou objectivé ?.....	30
II.2.3.2.Les procédés d'objectivation.....	31
II.2.3.2.1. Types de phrase.....	31
II.2.3.2.2. Dépersonnalisation et distanciation.....	32
II.2.3.2.3. La notion de temps.....	33
II.2.3.2.4. La transformation par nominalisation	33
II.2.3.2.5. Souci constant de la précision et de la concision.....	33
II.2.5.Le mémoire de fin d'étude ou avant projet	34
II.2.6. II.2.6. Structure d'avant projet de mémoire.....	36
II.2.6.1.Introduction générale.....	36
II.2.6.2. Présentation du sujet:.....	36
II.2.6.3. Cadre théorique:.....	36
II.2.6.4. Stratégie de vérification:	36
II.2.6. 5. Conclusion.....	37

II.2.6. 6. Bibliographie:	37
---------------------------------	----

CHAPITRE III : Analyse des erreurs et interprétation:

Préambule

III.1. Description du corpus:.....	38
III.1.1 Corpus en science du langage (et/ou didactique).....	38
III.1.2 Corpus en littérature.....	39
III .2. Description de la méthodologie.....	40
III .3. L'analyse du corpus.....	41
III.3.1. Le nombre des paragraphes, des phrases et des mots.....	41
III .3.2. Type de phrases utilisées:.....	41
III .3.3. La nature des phrases :.....	44
III 3.4. La structure des phrases.....	46
III .3.5. L'emploi des articulateurs logique:.....	48
III .3.6. Dépersonnalisation et destination.....	49
III .3.7. Notion de mode temps:.....	50
III .3.8. Choix des mots et la langue utilisée:.....	50
III .3.9. Interprétation récapitulative des résultats:.....	50

Conclusion

Bibliographie

Résumé

Introduction

Au sien du monde qu'ARISTOTE tienn pour réel, une séparation s'est faite entre deux régions, l'une céleste et l'autre sublunaire comportant des choses qui « naissent et prissent »¹, des réalités et des objets d'une science, profondément ancrée dans la tradition aristotélicienne. Cette science est devenue le reflet d'une vérité objectivable dans le discours de la science caractérisé selon PLATON, par « un langage rigoureux et cohérent »².

Il apparaît, dès lors, que le discours scientifique est l'expression des faits dont les différentes formes d'objectivation et de dépersonnalisation sont fortement recommandées pour atteindre la description des réalités et des lois, indépendante de toute intervention du sujet. à cet égard CELINE POUADT, dans sa description du discours scientifique, estime que :

« La science a longtemps été perçue comme le reflet d'une vérité et la langue medium profane utilisé pas un auteur faillible comme un obstacle à l'expression de vérité scientifique un langage simple et impersonnel, dépourvu de marques subjectives, a longtemps été recommandé par tradition logique [...] »³.

Si la science est le reflet des faits bruts et extérieurs à notre existence interne, et si son discours en est la représentation objective ; impersonnel et rigoureuse ce dernier peut il être séparé de son lieu d'inscription de ses conditions de son scripteur ?

Autrement dit, le discours scientifique est-il absolument déshumanisé ?

La conception du discours scientifique, considéré comme objectif et dépourvu des traces personnelles, semble être mise en question par différentes études, en portant du principe que, les recherches et observations faites par les chercheurs ne se racontent pas elles mêmes et qu'il y a

¹ Pierre, AUBUQUE, « ARISTOTE : physique et métaphysique ». In : Encyclopaedia Universalis [CD-ROM].

² Ibid.

³ Céline, POUADT. Etude contrastive de l'article scientifique de revue linguistique dans une perspective d'analyse des genres. (Thèse de doctorat université d'Orléans), 2006 [en ligne] phq
[Http /www.revue-texto.net/corpus/publication /Etude.html](http://www.revue-texto.net/corpus/publication/Etude.html)

«La science est ainsi complètement démythifiée les notions d'objectivité, de rationalité et de vérité n'ayant plus qu'une croyance d'hypothèses métaphysique parmi tant d'autres»⁴, ajoute Céline POUDAT.

Contrairement au discours littéraire, qui se distingue par sa polysémie, le discours scientifique ne peut pas s'interpréter selon différents sens ; il est caractérisé par le souci constant de l'objectivité, de la précision, de la méthode et de la rigueur intellectuelle. On y recourt essentiellement dans la communication formelle, institutionnalisée, dans le but d'informer ou de décrire (séquence textuelle de type informatif ou descriptif), de faire comprendre (séquence textuelle de type explicatif) ou encore de convaincre (séquence textuelle de type argumentatif). Le discours scientifique dit spécialiser, comme celui que constituent le mémoire, la thèse et l'avant projet, est formulé par un chercheur, un spécialiste, à l'intention d'autres spécialistes.

Par ailleurs, les vérités énoncées ou les idées développées dans un texte scientifique doivent s'appuyer:

« Sur des connaissances préalablement admises, sur des principes reconnus, sur des faits évidents. Il faut dire sur quoi nous nous basons, manifester la valeur et la pertinence de cette source et montrer en quoi elle éclaire l'énoncé en question »⁵.

Il va sans dire que le chercheur ou la chercheuse, pour appuyer ses propos, a recours à des procédés variés : explication, justification, démonstration, réfutation, comparaison, citation de paroles et d'idées, etc.

⁴ Céline, POUDAT. *Op.cit.* P. 47

⁵ *«Respecter les caractéristiques du discours scientifique».* *Op. cit.* p.8-10
http://neumann.hec.ca/pages/gilles.caporossi/Respecter_discours_scientifique.doc

Ainsi, l'avant projet de mémoire est un exemple de texte scientifique qui résulte d'une recherche académique faite dans un domaine de spécialité bien déterminé et dont le premier but est la contribution de la recherche scientifique. Ce but fait que chaque étudiant doit rédiger son texte en respectant les techniques et les normes rédactionnelles de ce genre de discours.

Contrairement à la majorité des mémoires qui émettent des hypothèses afin de les vérifier à la fin du travail, nous réaliserons cette recherche qui s'inscrit dans le cadre des techniques et des méthodologies de rédaction dans le but d'aboutir les objectifs principaux suivants:

Étudier le rapport qu'ont les étudiants de licence LMD avec les normes de la rédaction d'un texte scientifique, vérifier les compétences d'utilisation du discours scientifique qu'ont et les difficultés qu'il rencontre dans son chemin.

Pour toutes ses raisons, notre recherche touchera de près à la scientificité ou les caractéristiques du discours utilisé dans les écrits des étudiants de français, plus particulièrement le cas des avant projets de licence LMD de Ouargla.

En effet, si nous choisissons de travailler sur ce thème et plus précisément sur les avant projets de licence LMD.

De ce constat nous est venu à l'esprit la problématique suivante :

Le discours utilisé dans les avant projets réalisés par les étudiants de licence LMD respecte-t-il les normes du discours scientifique ?

Les caractéristiques du discours utilisé par les étudiants sont-elles confirmées par leur scientificité ?

Pour réaliser notre projet de recherche, nous avons opté pour une subdivision ternaire, en fait trois chapitres :

Nous présenterons, dans le premier chapitre, le cadre général de notre étude, en exposant un parcours des différents principes en analyse du discours.

Tout en passant du général vers le particulier, nous examinerons, dans le deuxième chapitre, la position de la théorie des genres au sein du champ de l'analyse du discours, après avoir du type du discours scientifique la structure du projet de mémoire que nous décrirons après avoir exposé les différentes caractéristiques du type du discours scientifique qui l'implique et qui lui impose les spécificités.

Après la détermination de notre champ d'étude nous nous sommes proposé l'analyse de notre corpus dans la troisième chapitre.

Pour concrétiser notre démarche de recherche, nous nous sommes appuyés sur une méthode à la fois descriptive et analytique de structuration du discours utilisé.

Cette approche visant à vérifier les caractéristiques linguistique du discours utilisé dans la rédaction.

Chapitre I

« Le discours »

C'est à partir des différentes mises en causes des principes de Ferdinand De Saussure, tels que l'opposition langue/parole et donc société/individu, que se sont jetés les fondements de l'analyse du discours avec Charles BALLY qui, en 1909 avait réhabilité la parole, souvent négligée par Saussure, en exposant les principes d'une linguistique de la parole, permettant la recherche sur la relation entre tenue par le sujet parlant, son discours et le contexte.

Gustave GUILLAUME quant à lui, et en s'intéressant à « *l'acte de discours* », dans une position proche de la conception Saussurienne, avait raffermi la place du sujet parlant, et c'est à partir de 1915 que les formalistes russes ont mis en place les bases de la recherche sur les structures narratives de la littérature orale et écrite.

Toutes ces voies convergent vers l'étude des vastes ensembles qui sont « *les textes* », dont l'ambition est d'y traiter l'organisation syntaxico-sémantique, et ceci apparaît clairement dans « *la morphologie du conte Russe* » de PROPP en 1928.

En fait, c'est sous l'effet de la philosophie analytique et de la théorie des actes de paroles de l'anglo-saxon *AUSTIN* qu'*Emile BENVENISTE* avait introduit dans la linguistique française la notion d'analyse de discours, en s'adonnant à la théorie de l'énonciation et à la sémiologie de la langue.⁶

C'est donc à partir des années soixante, marquées par la montée des courants pragmatiques, l'ethnographie de la communication, la linguistique textuelle ainsi que l'école française d'analyse du discours;⁷ que cette dernière s'est érigée en un champ de recherche

⁶ *Alpha Ousmane, BARRY. « Les bases théoriques en analyse de discours ».*

[*En ligne*]. p. 1, 2.

<http://www.er.uqam.ca/nobel/ieim/IMG/pdf/metho-2002-01-barry.pdf>

⁷ *Dominique, MAINGUENEAU. « Les tendances françaises en analyse de discours ».*

Autonome ayant comme objet le discours et dont le principe de recherche est le dépassement de l'analyse phrastique pour aller vers celle des énoncés et des textes.

Se lancer donc dans le champ de l'analyse du discours, c'est se confronter à une multitude de question de base.

I.1. Qu'est que le discours ?

I.1. 1.S'agit-il de l'analyse DE ou DU discours ?

Avant d'entamer la définition du discours ainsi que les différentes notions qui s'y rattachent, il est nécessaire de signaler que les recherches qui ont été menées autour de cette notion, ont distingué deux façons différentes de l'aborder :

Analyser le discours c'est partir, d'une part, de sa structure globale, de son ensemble, et de son univers, pour arriver, par la suite à expliquer son fonctionnement interne, et ceci s'accomplit au sein de l'approche «*analyse DE discours*», dont le postulat ,nous éclaircissent Anne REBOUL et Jacques MOESCHLER⁸ consiste à rejeter toute attitude réductionniste du ce discours et négliger le rapport qui existe la structure de ce dernier et celle des énoncés et des phrases qui le forment, dont l'explication nécessite le recours à une structure indépendante des intentions du locuteur et du contenu des énoncés.

[En ligne].

<http://www2005.lang.osakau.ac.jp/~benoit/fle/conferences/maingueneau.html>

⁸ Anne, REBOUL et Jacques MOESCHLER. « Faut-il continuer à faire de l'analyse de discours » [En ligne]. p. 2,3.

<http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/02/90/15/PDF/AD.pdf>

C'est donc cette structure qui assure l'interprétation et la production du discours, ce qui contredit le caractère de ce dernier, conçu comme une catégorie réductible aux éléments qui la composent et qui garantissent son interprétation, et c'est dans cette optique que «*l'analyse DU discours*» intervient pour effectuer cette tâche, en repartant des composantes discursives et en permettant une interprétation du discours sur la base de celle des phrases et des énoncés.

C'est donc «*l'analyse DU discours*» qui semble être en rapport de conformité avec notre démarche dans laquelle nous pourrions poursuivre, en présentant les différents concepts de cette approche, du fait qu'il n'est pas possible de les exposer dans l'optique de «*l'analyse DE discours* ».

I.1.2 Le discours : définition

En empruntant la terminologie à *Anne REBOUL* et *Jacques MOESCHER*, et dans perspective réductionniste, la notion de discours nous semble avoir des définitions afférentes à celles des unités de base qui forment sa structure à savoir , les énoncés et les phrases .Elle se conçoit donc, dans une optique de « *l'analyse DU discours* » ,comme suit⁹ :

- Le discours est une suite non arbitraire d'énoncés.

L'énoncé est donc :

- Le résultat de la production particulière d'une phrase.

Cette dernière se définit de la façon suivante :

- Toute séquence grammaticale complète est une phrase.

En insistant sur le caractère réductible de la notion de discours, les deux chercheurs montrent à travers cette suite de définitions que l'interprétation du discours se révèle dépendante de l'interprétation des unités de base (énoncé/phrased), dont la définition est indispensable pour garantir l'organisation du discours.

Leur tendance est donc unificatrice, et néglige toute limite existant entre les trois notions.

Ceci apparait également dans les propos de *Mikhail BAKHTIN*¹⁰qui proclame, en marquant une interaction entre les trois concepts que, énoncé et discours ne font qu'un seul objet entrant en interaction avec les formes de la langue (phrase, morphème, monème ...etc.)

Pour marquer notre expérience et notre conscience, en faisant référence à la notion de genre, à la quelle nous reviendrons dans le deuxième chapitre.

⁹ *Anne, REBOUL et Jacques MOESCHLER, .Op .cit ,p.3.*

¹⁰ *Ibid.*

Cependant, il est important de signaler que cette tendance avait négligé les recherches qui ont été menées en analyse du discours et qui ont tracé les limites entre ces différentes notions, telles que les travaux de *Roland BARTHES*, *Dominique MAUNGUENEAU*, *Michel FOUCAULT*..... , qui nous permettent d'envisager la distinction suivante :

I.1.2.1 Discours/phrased

La phrase se conçoit généralement comme une chaîne de mots qui obéit à des règles morphosyntaxiques et lexicales bien précises, assurant sa grammaticalité et l'insérant dans un champ sémantiquement cohérent¹¹ .

Cela n'est pas suffisant pour dire que la phrase est un discours ;

En mettant l'accent sur la notion d'échelle discursive ,Roland BARTHES, dans sa «*théorie du texte* », distingue entre phrase et discours pour marquer le processus de construction discursive qui ,en partant des unités de dimension inférieure à la phrase , à mots arrive à élaborer un ensemble , dont le nombre des mots est plus élevé par rapport à une phrase .Il annonce donc que :«*Tout ce qui au- delà de la phrase appartient au discours .*»¹²

En revanche, un proverbe formé d'une seule phrase peut correspondre à un discours.

L'expression au- delà de la phrase désigne donc dans ce contexte, une structure d'un autre ordre que celui de la phrase ; du fait qu'elle se mobilise dans son orientation, ce qui nous mène à mettre en exergue la notion de contexte, dans la quelle le discours aura lieu.

¹¹ Jean-Michel, ADAM. *Linguistique textuelle .Des genres de discours aux texte* .Paris: Nathan,1999.p.35-36

¹² Roland, BARTHES. « *La théorie de texte* ». In. *Encyclopédia Universalis*. [CD-ROM].

I.1.2.2 Discours/énoncé

Tout en insistant sur les conditions de production du discours, ce dernier semble également s'opposer à l'énoncé, ce qui apparaît dans les propos de *L. GUESPIN* qui, en se confrontant à ceux qui font de l'énoncé un synonyme de discours, prend une position révélatrice des limites de chaque catégorie, tout en évoquant un lien tacite entre les deux unités :

«L'énoncé, c'est la suite des phrases émises entre deux blancs sémantiques, deux arrêts de la communication ; le discours, c'est assurant un sens et faisant du discours un énoncé assujettit aux propriétés et aux dispositifs de la production et du fonctionnement discursif qui le conditionne.»¹³

Pour lui, le discours c'est ce qui s'oppose à l'énoncé, mais en même temps ce qui partage avec lui une situation de production, assurant un sens et faisant du discours un énoncé assujettit aux propriétés et aux dispositifs de la production et du fonctionnement discursif.

S'agit-il de texte ou de discours que nous allons traiter ?

3 I.1.2. Discours /texte

Ces deux notions constituent pour certains une équivalence, bien que leur mode de fonctionnement ainsi que leur formation soient tout à fait distincts.

¹³ *Alpha Ousmane, BARRY. Op.cit. P.*

Selon J.M.ADAM, le discours est l'inclusion d'un texte dans un contexte¹⁴, voire les conditions de production spécifiques dans lesquelles il est produit, et qui en font un discours.

En fait, mettre le doigt sur les conditions de production, ne suffit pas pour démarquer les deux notions, dont la distinction semble être liée à leur production elle-même.

Partant de la structuration de chaque unité, certains chercheurs, admettent que le texte, avant qu'il soit le produit textuel de la pratique discursive des sujets, considérée d'un point de vue social ou contextuel, il est l'unité linguistique prise dans sa structure et dans son organisation interne qui en fait une totalité cohérente, et qui permet de l'envisager dans un champ plus vaste. C'est dans cette phase de son évolution qu'il devient un objet discursif représentant des univers différents.

Il semble, dès lors, que le terme « *discours* » en acquérant, dans le domaine de la linguistique, des emplois variés et des délimitations assez floues, débouche sur une pluralité de définitions rendant difficile la délimitation de son champ d'étude à savoir « *l'analyse discursive* », qui entre en collaboration avec « *la linguistique textuelle* » pour entretenir les productions verbales des sujets. Ceci se réalise suivant deux pôles différents, entre lesquels il nous paraît nécessaire d'établir une distinction permettant d'arriver à une clarification plus détaillée des deux notions de discours et de texte.

Dans une tentative d'analyser des articles de recherche scientifique, nous nous sommes confrontée à une question primordiale, nécessitant d'évoquer une distinction importante pour la bonne poursuite de notre analyse.

¹⁴ Jean-Michel, ADAM. *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*. Paris : Nathan, 1999. P. 39

I.1.3. Analyse textuelle ou analyse du discours ?

I.1.3.1. démarches ascendante/descendante

J.M.ADAM, dans sa définition du texte, prétend que l'étude de ce dernier exige le recours à une théorie générale admettant la description et la théorisation du texte.

Le linguiste, en décrivant la tâche de la linguistique textuelle, établit une distinction entre cette dernière, ayant comme objet «*Le texte*» et l'analyse du discours, en disant que :

«La linguistique textuelle a pour tâche de décrire les principes ascendants qui régissent les agencements complexes mais non anarchiques de propositions au sein du système d'une unité TEXTE aux réalisations toujours singulières. L'analyse du discours [...] s'attarde quant à elle prioritairement sur la description des régulations descendantes que les situations d'interaction, les langues et les genres imposent aux composantes de la textualité.»¹⁵

C'est dans ces propos que se tracent les limites entre analyse textuelle et analyse discursive ainsi que celles entre texte et discours.

Il nous semble donc que l'analyse du discours est un champ générique englobant des procédures d'analyse allant «*du global vers le local*»¹⁶, aux termes de François RASTIER et traitant discours ou genres de discours de façons différentes.

¹⁵ Jean-Michel, ADAM. *Op.cit.* P. 35

¹⁶ Jean-Michel, ADAM. *Op.cit.* P. 32

Entant donné que, la notion de discours recouvre celle d'un tout ou d'une globalité, c'est dans cette unité globale que se combinent les éléments constituant le texte, à savoir les propositions, permettant une analyse allant dans le sens inverse de l'analyse du discours, c'est-à-dire « du local vers le global », pour voir comment cet agencement permet de différentes réalisations singulières des textes.

Partant de là, il nous semble donc que le texte, auquel une analyse textuelle s'applique, en adoptant des principes ascendants, se définit à travers l'organisation et l'agencement de ses composantes, il est donc pris dans ses particularités, alors que le discours, inscrit dans le champ de l'analyse du discours, dont les principes sont descendants, est pris dans sa globalité qui débouche sur ce qui est particulier.

Au même titre que *J.-M. ADAM, J.-P. BRONCKART* soutient dans son article «*Enjeux épistémologiques de l'analyse des discours*», que l'analyse du discours se réalise selon **la démarche descendante** qui va du haut vers le bas, en commençant par les propriétés globales du discours, pour aborder ensuite les propriétés des niveaux emboîtés de son organisation interne¹⁷.

J.-M. ADAM avance en disant que : «*La linguistique textuelle peut être définie comme un sous-domaine du champ plus vaste de l'analyse des pratiques discursives*»¹⁸.

Nous constatons donc que, texte et discours ne sont pas pour autant contradictoires mais plutôt complémentaires, et à cela *J.-M. ADAM* ajoute que l'analyse discursive ou «des discours»,

¹⁷ Jean-Paul, BRONCKART. «Enjeux épistémologiques de l'analyse des discours».In: AUCHLIN, Antoine

¹⁸J.-M. ADAM, op, cit. p.39

selon ses termes, du fait qu'elle s'intéresse à la diversité des pratiques discursives humaines¹⁹, est une théorie générales qui s'attarde sur ce qui est total et universel, impliquant des particularités singulières à savoir, les textes. Ces derniers sont l'objet de l'analyse textuelle, dont l'attention est accordée aux éléments qui forment le tout, en un mot à ce qui est particulier et singulier.

En effet, analyse du discours et analyse textuelle sont potentiellement liées l'une à l'autre, du fait que, dans le discours, des textes sont inclus, ce qui fait que l'analyse du discours ne va pas sans l'analyse textuelle. Les deux approches sont complémentaires, et ceci apparaît clairement dans les propos de Dominique MAINGUENEAU : «En parlant de discours, on articule l'énoncé sur une situation d'énonciation singulière; en parlant de texte, on met l'accent sur ce qui lui donne son unité, qui en fait une totalité et non une simple suite de phrases.»²⁰

Dans une tentative de définir le texte, nous revenons sur son acception comme étant : «*le tissu des mots [...] agencés de façon à imposer un sens stable et autant que possible unique.*»²¹

Roland BARTHES nous renvoie, à travers cette définition, aux liens entre les mots, les uns liés aux autres, en formant un ensemble, dont la compréhension est liée à l'interprétation de ces unités ainsi qu'aux relations qu'elles entretiennent, voire la cohérence, constituant l'objectif de la linguistique textuelle.

¹⁹ Jean-Michel, ADAM. *Op.cit.* P. 32

²⁰ J.-M. ADAM, *op, cit.* P. 40

²¹ Roland, BARTHES, *Op, Cit.*

I.1.3.2. la cohérence/cohésion

Selon R.A. DE BEAUGRANDE²², la cohérence est dans la linguistique textuelle «*la textualité basée sur l'information*». En d'autres termes, elle est le résultat d'un travail interprétatif réalisé en fonction du contexte et des savoirs lexico-encyclopédiques des sujets. Elle se confond souvent avec la notion de cohésion, bien que certaines dissemblances s'imposent;

La cohésion s'oppose à la cohérence, partant du principe qu'elle est «*la textualité basée sur la forme*», ajoute R.A. DE BEAUGRANDE, c'est donc l'ensemble de moyens linguistiques ou de marqueurs de connexité, assurant des liens intra et inter phrastiques, permettant la construction d'un texte et d'une cohérence. La cohésion est une propriété strictement linguistique, liée à la grammaticalité des textes. Partant de la distinction entre texte et discours, la cohésion semble être rattachée au caractère abstrait du texte, en s'inscrivant dans son organisation interne, ce qui conduit, suivant la déclaration de D. SLAKTA, à une théorisation de la cohésion.

D'un autre côté, la cohérence, en s'inscrivant dans le contexte et la visée du texte et en puisant des savoirs réciproques des co-énonciateurs, fait partie des pratiques discursives et semble appartenir donc à l'analyse du discours.²³

Dans la perspective «*analyse DU discours*» et partant de la définition du discours comme une suite cohérente d'énoncés, la notion de cohérence se glisse avec force pour être pour le discours ce qu'est la grammaticalité pour la phrase. Il nous paraît donc que les deux notions de discours et de cohérence entretiennent une relation d'interdépendance.

²² Dominique, MAINGUENEAU et Patrick, CHARAUDEAU. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris: Seuil, 2002. P.99

²³ Dominique, MAINGUENEAU et Patrick, CHARAUDEAU, *Op,cit*, p. 99

Nous avons constaté de tout ce qui vient d'être cité que, le terme de «*discours*» recouvre des acceptions instables, ce qui rend inutile toute tentative définitive, permettant d'attribuer à ce terme une acception autour de laquelle les chercheurs tournent pour circonscrire l'objet de l'analyse du discours.

Toute production verbale contextualisée, orale ou écrite, est considérée donc comme discours, ce qui rend immense son champ d'investigation, impliquant plusieurs approches dont chacune aborde l'objet d'analyse du discours d'un œil différent.

I.1.4. Les différentes approches en analyse du discours

Les ambitions de dépasser la linguistique phrastique ont conduit les chercheurs à l'élaboration d'un champ de recherche pluridisciplinaire dont l'objectif reste à trouver d'autres horizons contenant des perspectives inattendues, en faisant appel, dans un premier temps, au concept d'énonciation qui, bien qu'il soit né avec la notion de discours, en manifestant l'énonciation comme étant la première approche en analyse du discours, nous l'aborderons, pour des raisons méthodologiques, en dernier lieu.

Voici donc un bref parcours des différentes perspectives en analyse du discours²⁴:

I.1.4.1. l'approche communicationnelle

Dont les bases théoriques ont été élaborées par Roman JAKOBSON, en s'appuyant sur le fonctionnement de la communication linguistique qui lance le discours dans une

²⁴ Alpha Ousmane, BARRY, op.cit. PP.9-34

dimension privilégiant le recours aux composantes contextuelles de l'échange verbal entre destinataire et destinataire.

À ces deux éléments s'ajoutent d'autres paramètres spécifiques au procès de communication, à savoir le contexte, le message, le contact et le code, associés à six fonctions dont la différence hiérarchique assure une certaine diversité des messages telle la fonction référentielle, émotive, conative, phatique, poétique et métalinguistique.

Il n'est pas question ici de passer en détail les différents principes de l'approche communicationnelle, mais contentons nous de suggérer que c'est la notion de «code» qui avait déclenché un bouleversement au sein de cette tendance, en évoquant l'apport des pragmaticiens et des interactionnistes qui visent à chicaner la conception jakobsonienne, prétendant que le code est une simple compétence linguistique partagée entre les deux partenaires et assurant une composante stable et biunivoque entre (Sa) et (Sé)²⁵.

C. K-ORRECHIONI, avait enrichi l'hypothèse de JACKOBSON, en ajoutant d'autres compétences sur lesquelles celle dite linguistique vient se greffer pour assurer une caractérisation de la communication verbale comme une mise en fonctionnement des savoirs et des compétences, et non une simple transmission de l'information²⁶.

- Les déterminations psychologiques et psychanalytiques.
- Les compétences culturelles (ou encyclopédiques), englobant aussi une compétence idéologique.

I.1.4.2. l'approche conversationnelle

²⁵ Catherine, KERBRET-ORRECHIONI. *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*. 4^{éd.} Paris: Arman colin, 1999. P.14

²⁶ Catherine, KERBRET-ORRECHIONI, *Op Cit.* mP. 20

«*Le discours est une construction collective*»²⁷, affirme

K-ORRECHIONI.

C'est dans ce sens que se réclame l'analyse conversationnelle, inscrite dans une perspective scientifique purement descriptive, et dont la naissance revient au début des années 70 aux États-Unis²⁸.

En effet, l'émergence de ce nouveau champ de recherche est à l'origine d'une diversité disciplinaire accordant à ce domaine un aspect transdisciplinaire, ce qui contribue à l'éclosion de quatre types d'approches à savoir.

L'approche de type psychologique et psychiatrique: Il s'agit ici d'un interactionnisme fondé sur des présupposés psychologiques, consistant à transposer, à partir de certaines considérations thérapeutiques, des concepts issus de la communication pathologique à la communication normale.

Les approches ethnosociologiques : Elles sont en nombre de trois :

- l'ethnographie de la communication.
- l'ethnométhodologie.
- autres approches sociologiques.

I.1.4.3. L'approche sociolinguistique

Dont les promoteurs sont : GUMPERZ, William LABOV, Pierre BOURDIEU... en enrichissant le champ de l'analyse du discours par diverses perspectives.

²⁷ Catherine, KERBRET-ORRECHIONI. *La conversation*. Paris : Seuil, 1996. P. 10

²⁸ *Ibid*

GUMPERZ, par exemple, en introduisant la sociolinguistique interactionnelle, s'inscrit dans une approche interprétative du discours, source de malentendus conversationnels dus aux éléments identitaires des membres de la communauté linguistique, à savoir l'âge, le sexe, le niveau de formation, la position économique, l'origine et la race, en jouant un rôle décisif dans la diversité d'interprétation. Ces éléments se répercutent sur le fonctionnement interactionnel du discours, ainsi que sur l'interprétation de l'auditeur, conçue comme une inférence conversationnelle.

William LABOV quant à lui, cherche à retrouver le social dans la production discursive, dont le sujet, en appartenant à une communauté linguistique, fait appel à des variables d'ordre stylistique ou social.

Alors que Pierre *BOURDIEU*, en introduisant la notion de «rituels sociaux», s'adhère à la conception de *LABOV*, en expliquant comment l'auteur adapte son discours aux situations sociales tout en évoquant la notion «d'acte de langage» ou «d'acte de parole»²⁹ et leur rapport avec le social.

I.1.4.4. L'approche française d'analyse du discours

Issue de la rencontre de la linguistique structurale, de la psychanalyse de Jacques *LACAN* et du marxisme de Louis *ALTHUSSER*, l'analyse du discours française, en se préoccupant, dans un premier temps, du discours politique, avait pour objet les problèmes sociaux, politiques, la question du pouvoir et de l'autorité... et leur répercussion sur la production discursive.

²⁹ Alpha Ousmane , *BARRY*. Op, Cit, P. 26

Les travaux qui suivent accordent un grand intérêt à d'autres paramètres de la pratique discursive et son rapport avec la pratique sociale, tels que : les travaux de J-P FAYE, A.J.GREIMAS, Roland BARTHES, Michel FOUCAULT...dont chacun vise des objectifs différents, en élaborant des hypothèses dans le domaine en question, apparues dans de nombreuses revues, telles que : Langage, Change, Sémiotica...etc. tout en privilégiant le discours et la parole de l'homme politique.

I.1.4.5. L'approche pragmatique

Entre linguistes, logiciens, sémioticiens, philosophes, psychologues et sociologues, le pragmatique s'installe, en puisant de tout cela pour former son propre domaine, loin d'être autonome et indépendant, ce qui fait de cette discipline le confluent disciplinaire et le lieu de différents lancements théoriques, dont l'objectif est d'arriver à une entente définitoire dans le domaine de la pragmatique, ce qui apparaît pour autant difficile.

Certains chercheurs s'élancent dans une définition de la pragmatique comme étant le comportement langagier inscrit dans une théorie de l'action, certains d'autres élaborent un lien avec la communication, alors que d'autres ne voient dans la pragmatique que l'usage des signes, et différemment de tout cela, c'est l'usage des signes en contexte qui définit la pragmatique, disent certains d'autres. Et bien que les perspectives diffèrent, les chercheurs se réunissent autour d'un nombre de concepts à savoir, «*l'acte, le contexte et la performance*»³⁰. Ce sont donc ces notions qui agissent sur l'activité discursive des sujets.

³⁰ Ibid. Op, Cit, p 30, 31

I.1.4.6. L'approche sémiotique

L'intérêt de la sémiologie/sémiotique envers la notion de discours est apparu en France sous l'influence de C. LEVIS STRAUSS, Roland BARTHES et A.J. GREIMAS, avec l'étude du langage littéraire qui consiste à assurer la signification du texte par le recours aux structures narratives, produisant un discours sensé. C'est donc à partir de l'étude du discours narratif et son application aux médias et au cinéma que la sémiotique du discours est née, en sortant de l'écrit, pour aller vers les autres paramètres de la communication discursive telles que :

«La parole, les sons et les images»³¹.

Nous avons constaté de ce parcours que toutes les approches que nous venons d'évoquer vont au-delà de la linguistique de l'énoncé.

Néanmoins, et comme le dicte la tradition scientifique, aller vers l'innovation nécessite le recours au point de départ qui se manifeste dans notre contexte à travers l'énonciation.

I.1.4.7 L'approche énonciative

«On cessera donc de définir la langue, à la façon de Saussure, comme un code, c'est-à-dire comme un instrument de communication. Mais on le considérera comme un jeu, ou, plus exactement, comme posant les règles d'un jeu qui se confond avec l'existence quotidienne.»³², dit ORECCHIONI.

Comprendre le sens d'une unité linguistique ne peut se réaliser indépendamment de ses conditions d'existence, permettant au sujet parlant d'entrer en jeu avec

³¹ Alpha Ousmane, Barry, *op.cit.* p. 34

³² Catherine, KERBRAT-ORECCHIONI, *Op. Cit.* P. 14

l'extralinguistique, en exerçant une activité qui n'est plus négligée, mais qui consiste à mettre en œuvre la langue pour former les principes de l'énonciation.

En s'engageant à fond dans l'approche énonciative dont l'intention est de déterminer l'identité énonciative d'un auteur/chercheur au sein de son discours, il nous paraît nécessaire d'aborder quelques notions, jugées essentielles et dont la portée est à la base de toute identification.

Chapitre II

Genre, type scientifique

En partant de l'énonciation, Dominique MAINGUENEAU proclame que :

« Toute énonciation constitue un certain type d'action sur le monde dont la réussite implique un comportement adéquat des destinataires, qui doivent pouvoir identifier le genre dont elle relève. »³³.

Etant donné que le global détermine le local, et que tout texte est linguistiquement normé par son genre, nous essayerons dans le présent chapitre de dresser une interrogation sur la notion de genre, dans sa constitution et dans sa position au sein du champ de l'analyse du discours, dans lequel le genre détermine le processus discursif et constitue un palier de normalisation linguistique, pour passer par la suite aux points de détail, en envisageant le type du discours scientifique et le genre .

II.1. La théorie des genres

II.1.1. Aperçu historique³⁴

De l'antiquité à nos jours, la notion de «genre» s'est vue appropriée et redéfinie par maintes disciplines des sciences humaines et sociales qui l'ont orienté vers plusieurs optiques.

Dans une perspective rhétorique, le terme «genre du discours», en provenant de la tradition gréco-latine aristotélicienne, trouve ses fondements théoriques dans les modèles

³³ Dominique, Maingueneau. « Stylistique et analyse du discours » [en ligne] p. 1, 2 http://erssab.u-bordeaux3.fr/IMG/pdf/Stylistique_Maingueneau.pdf

³⁴ Céline, POUAT. Op. Cit. pp. 27-33

platoniciens du discours (expression, réception et mimésis), en négligeant le rapport entre le discours et son environnement extérieur, ce qui a entravé la diversité typologique pour limiter le concept «genre» aux seuls genres oratoires, constituant la première typologie générique.

Jusqu'au 17^{siècle} et avec les typologies littéraires, on considérait le genre comme une catégorie figée dans une typologie immuable.

Ce n'est qu'à partir du 19^{siècle}, avec les travaux de Mikhaïl BAKHTINE, que cette conception commence à être dépassée par un désir de transgresser les lois du genre et de le traiter non comme une simple unité de classement, mais plutôt comme un objet à décrire, changeant en fonction du temps et du contexte.

A la fin des années 70, et sous l'influence des travaux de BAKHTINE, reliant les genres aux pratiques sociales, commence en France une nouvelle tendance, mettant en Œuvre le langage courant comme constructeur de genres, et s'est dans cette perspective que se sont rencontrées plusieurs branches littéraires, linguistiques ou scientifiques, permettant l'articulation de l'étude de la langue, dans diverses activités humaines, à celle de la parole, et en admettant, de là, une diversité infinie des genres.

Aborder la notion de genres dans divers domaines de l'activité humaine, c'est mettre un rapport entre langue et société, ce qui permet, selon Céline POUDAT³⁵, de percevoir le genre comme une entité à deux faces, l'une sociale et l'autre linguistique.

Définir un genre ne se réalise donc qu'à partir de son inscription dans une pratique sociale, étant donné que les propriétés strictement linguistiques ne suffisent pas pour déterminer la nature des genres, ce qui fait donc que toute étude du genre implique deux dimensions l'une langagière et l'autre sociale : « *La notion de genre est une notion biface qui fait correspondre une face interne (les fonctionnements linguistiques) avec*

³⁵ Céline, POUDAT. *Op. Cit.* p. 27, 28

une face externe (les pratiques socialement signifiantes).»³⁶, nous confirme Sonia. BRANCA-ROSKOFF.

L'appartenance des genres aux pratiques sociales débouche donc sur maintes définitions d'ordre rhétorique, idéologique, pragmatique, interactionnel...etc. Ce qui relève, semble-t-il, d'un champ d'étude immense dont nous sommes loin d'être en mesure d'aborder dans cette étude, à défaut des moyens et du temps nécessaires pour effectuer une telle tâche, et contentons nous, sans pour autant négliger l'aspect social que nous n'écartons pas, de traiter la notion de genre dans sa dimension linguistique.

II.1.2. Définition du genre : du discours au texte

La notion de «genre» et celle de texte semblent être étroitement liées. Ce dernier, en s'inscrivant dans une pratique sociale bien déterminée, constitue selon François RASTIER³⁷ « *l'objet empirique de la linguistique*», ce qui amène cette dernière à des études qui dépassent le champ phrastique pour aller vers celui des genres qui ne sauraient être abordés hors d'un cadre textuel, partant du principe que les textes, en possédant des propriétés distinctes, relèvent d'un genre particulier qui leur caractérise et qui leur impose des contraintes³⁸.

Etablir un lien entre genre et texte ne va pas pour négliger l'apport du discours qui, en reliant les propriétés linguistiques du texte à ses conditions de production non linguistiques (pratique sociale), établit des typologies discursives fondées sur des critères sociaux, à travers lesquels le discours semble se rattacher au texte.

³⁶ *Ibid.* P. 29

³⁷ Céline, POUDAT. *Op. Cit* P. 31

³⁸ *Ibid.*

Les discours constituent de ce fait le point d'intersection des phénomènes linguistiques et non linguistiques dont l'articulation lance les textes dans des genres particuliers, déterminant et assurant le rapport entre discours et texte : « *Puisque tout texte se rattache à la langue par un discours et à un discours par la médiation d'un genre [...], l'étude des genres doit devenir une tâche prioritaire pour la linguistique.* »³⁹.

Pour clarifier ces propos nous proposons la hiérarchie suivante, dans laquelle le genre semble avoir le rôle de médiateur :

DISCOURS ⇒ GENRE ⇒ TEXTE

Les genres se définissent donc comme les lieux de régulations et de contraintes, se sont des espaces normatifs, déterminés par leur discours et leur pratique sociale et caractérisant des textes, bien que ces derniers constituent leurs unités de base et se trouvent derrière leur construction. Le genre est donc le palier permettant de relier un texte à son type de discours⁴⁰.

Au sein de la pratique discursive, les genres provoquent dans certains cas une complexité structurale, ce qui empêche toute discrimination textuelle et provoque de ce fait une concurrence entre les genres.

C'est pourquoi François RASTIER propose une autre dimension de classification, à savoir «les champs génériques», dont chacun, en permettant la régulation des genres, implique un ensemble de ces derniers, appartenant à une pratique discursive et sociale

³⁹ *Ibid.* P. 32

⁴⁰ *Céline, POUDAT. Op. Cit. P. 34*

donnée : «*Un champ générique est un groupe de genres qui contrastent voire rivalisent dans un champ pratique [...].*»⁴¹.

À cela François RASTIER ajoute un autre aspect, à savoir «Les sous-genres», en décrivant plus particulièrement le discours littéraire⁴².

En réconciliant les données de François RASTIER avec celles de Céline POUDAT, nous obtiendrons la hiérarchie suivante:

Pratique sociale ⇒ Discours ⇒ Champ générique ⇒ Genre ⇒ Sous-genre

La notion de «genre» représente, de ce fait, un lieu de corrélations linguistiques et de normes rigides, variables selon les genres, ce qui rend dérisoire la tentative de le définir. C'est une unité indépendante, ayant des critères multiples et homogènes, élaborés pour marquer les textes et permettent donc de dégager une typologie textuelle, ce qui fait qu'un genre n'est pas un type de texte.

II.1.3. Les genres et les types de textes

Le genre se définit, selon François RASTIER, comme un faisceau de critères cohérents, universellement admis⁴³, et qui, en dépendant du discours et de la pratique sociale qui le déterminent, se répercute sur les textes qui forment son unité, ce qui fait qu'un genre n'est pas un type de texte du fait que, ce dernier se présente comme une classe

⁴¹ Céline, POUDAT. *Op. Cit.*

⁴² François, RASTIER et Denise, MALRIEU. « Genre et variation morphosyntaxique ». [En ligne]

http://revuetexto.net/Inedits/Malrieu_Rastier/MalrieuRastier_Genres1.html

⁴³ François, RASTIER. « *Eléments de la théorie des genres* ». *Op. Cit.*

qui s'appuie essentiellement sur un seul critère précis, relevant du choix de l'analyste qui, suivant ses besoins, désigne des critères pour classer les textes (la date de publication, la taille des textes, la présence de certaines marques énonciatives...etc.)⁴⁴. Cette classification traite de la diversité interne des genres.

J-M. ADAM⁴⁵ proclame que l'élaboration d'une classification consiste à tenir compte de l'homogénéité et des régularités linguistiques au sein du texte, ce qui rend impossible toute tentative de classification du fait que le texte constitue une unité complexe et trop hétérogène.

Il poursuit en déclarant que la notion de «genre», bien qu'elle se pose avec acuité dans le domaine de l'analyse du discours, il est pour autant important de signaler que, selon les termes de Mikhaïl BAKHTINE, J-P. BRONCKART et Michel FOUCAULT, tout genre se définit synchroniquement et diachroniquement par son appartenance à une pratique socio discursive, historiquement déterminée et qui, devant son évolution diachronique, sa parution ou sa disparition, rend instable ou impossible toute typologie générale des genres pour la raison que chaque époque et chaque groupe social dispose d'un répertoire de formes de discours.

Les genres de discours acquièrent donc un caractère souple et beaucoup plus changeant en fonction de notre expérience et de notre conscience qui le forment et lui permettent de mouler notre parole :

« Si les genres du discours n'existaient pas et si nous n'en avions pas la maîtrise, et qu'il nous faille les créer pour la première fois dans le processus de la parole, qu'il nous faille

⁴⁴ Notre objectif n'est pas de classer les textes, mais de traiter tout un genre à travers un corpus homogène, du fait qu'on ne peut tirer grand chose d'un corpus hétérogène, c'est pourquoi nous avons pris en considération un ensemble de critères qui relèvent de notre choix.

⁴⁵ Jean-Michel, ADAM. *Linguistique textuelle. Op. Cit. P. 82*

construire chacun de nos énoncés, l'échange verbal serait quasiment impossible. »⁴⁶, nous affirme *Mikhaïl BAKHTINE*.

II.2. Type du discours scientifique

Dans l'intention d'analyser des articles de recherche scientifique et de leur attribuer un certain nombre de caractéristiques, nous avons jugé utile d'entamer, avant toute considération, la question du type scientifique dans sa totalité et de montrer la spécificité du discours de la science, conçu comme le lieu et la condition nécessaire de la production des articles de recherche, genre constitutif du discours savant.

Avant d'aborder la description de ce dernier, il est nécessaire de lancer un regard sur son lieu de construction, voire la communauté scientifique, dans laquelle il aura lieu.

II.2.1. La communauté scientifique

Quand on assiste à la création d'une nouvelle théorie scientifique, vers laquelle les chercheurs se précipitent, en s'adhérant et en se persuadant, c'est ici qu'une nouvelle communauté scientifique se construit⁴⁷. La science constitue, de ce fait, un point de rencontre et d'intégration des chercheurs dans les relations humaines et internationales, en établissant une globalité, soumise à la contrainte de confrontation et de suprématie, ce qui explique la présence de la rivalité entre chercheurs au sein de la communauté scientifique dont l'objectif de chacun est de se constituer comme le "leader"⁴⁸, dans un

⁴⁶ In : Jean-Michel, ADAM. *Les textes : types et prototypes. Récit, description, argumentation, explication et dialogue*. Paris : Nathan, 1997. P. 12

⁴⁷ Céline, POUDAT. *Op. Cit.* P. 46

⁴⁸ Pierre, FAYARD, *La communication scientifique. De la vulgarisation à la médiatisation*. Lyon : Chronique sociale, 1988. P. 19

domaine partagé par l'ensemble des chercheurs. *«La communauté scientifique est, selon Pierre BOURDIEU, un champ, et le champ scientifique est un marché, le lieu d'une concurrence acharnée dont l'enjeu est le "monopole de l'autorité scientifique inséparablement définie comme capacité technique et comme pouvoir social.»*⁴⁹.

C'est donc la recherche de l'autorité scientifique qui détermine le passage à l'acte de production discursive, car, à l'intérieur du milieu scientifique, le chercheur s'impose à travers son activité, ayant pour but l'affirmation d'une certaine compétence, ce qui lui permet d'acquérir une valeur au sein de cette communauté dont l'objet est l'activité discursive, à travers laquelle le chercheur s'empresse à transmettre un savoir, conçu comme le reflet de la vérité scientifique, et ceci par le médium de l'expression linguistique, garante du pouvoir scientifique, ce qui nous permet de dire, en empruntant les termes à B.SCHIELE, que : *«La connaissance scientifique réside dans la collaboration d'une expression linguistique et d'une manipulation.»*⁵⁰

Nous constatons dès lors que le discours de la science ne saurait être envisagé qu'au sein de la pratique sociale de la communication scientifique, assurant la continuité de la transmission du savoir.

II.2.2. Où va le discours scientifique ?

Le discours scientifique, marquant profondément la culture de notre époque, a émergé donc des discours philosophiques et religieux, il joue un rôle important dans le développement de la science, ce qui explique l'intérêt qu'on lui accorde voilà près d'une vingtaine d'années⁵¹.

⁴⁹ In : Céline, POUDAT. Op. Cit. P. 46

⁵⁰ In : Pierre, FARYD. op. cit, p.13

⁵¹ Céline, POUDAT. Op. Cit. P. 45

C'est un vecteur puissant de transmission du savoir, défini selon Gérard. VIGNER comme :
«Une écriture savante, solennelle, gourmée, qui écarte, rejette tous ceux qui ne relèvent pas de la sphère, intellectuelle de la connaissance.»⁵².

Ces termes indiquent en effet que la construction du discours scientifique s'effectue suivant un processus rigoureux, systématique et objectif, transmettant une connaissance partagée par la communauté scientifique de chercheurs.

Étant donné que la connaissance scientifique, diffusée par l'activité discursive, est inscrite dans l'univers qui nous entoure, elle est de ce fait indépendante de nous et de notre tâche, en tant que chercheurs, ayant pour but l'observation des objets et des faits autonomes et inclus dans le monde extérieur à notre réalité, pour arriver, enfin, à l'élaboration d'un dire scientifique, neutre et objectif, suivant un raisonnement heuristique, en passant par l'ensemble des sensations et des perceptions du monde extérieur. Ceci apparaît clairement dans les propos de Jean ULLMO, en donnant l'exemple du monde physique :

« Le monde physique qu'elle prétend atteindre est un monde objectif. Il est donc autonome, indifférent à notre situation particulière, à notre existence même. Or, ce monde extérieur se manifeste à nous par des signaux, "les faits bruts" de l'observation [...]. De ces signaux, on induit des objets qui en sont la source: objets, parties du monde extérieur douées d'une certaine stabilité, D'une permanence suffisante pour qu'on puisse les retrouver, les identifier, les suivre dans le temps.»⁵³ .

Il n'est pas question que le discours scientifique est attaché à son auteur, même si la réalité représentée est dénuée de toute réflexion intérieure. Cependant, l'homme entre

⁵² Gérard, VIGNER. *Lire : du texte au sens*. Paris : CLE international, 1979. P. 100

⁵³ *Ibid.* P. 98

en interaction avec ce qui est brut, neutre et objectif. Pour réaliser son discours, dépourvu de toute considération subjective. Il tend de ce fait à s'effacer devant ses propos, objectiver son discours et exprimer, par là, des lois ou des régularités.

« A l'origine de l'objet, il y a donc le signal, C'est-à-dire une forme d'interaction, une mise en relation d'une partie du monde et de l'homme. C'est là le paradoxe radical: L'objet, c'est ce qui est hors de nous, indépendant de nous. Et pourtant, nous n'en connaissons rien qu'en l'intégrant en quelque sorte à nous même, par nos sens, ou ces sens perfectionnées que sont les instruments. »⁵⁴.

L'activité discursive du sujet énonciateur est, dans ce cas, l'appui nécessaire sur lequel repose la réalité scientifique, ce qui exprime le paradoxe dans lequel le discours de la science s'embarque.

D'un côté, Il est le discours objectif, neutre et rigoureux, et d'un autre, l'appartenance et la dépendance de son auteur le caractérisent.

C'est ainsi que l'auteur, inscrit dans un milieu social bien déterminé, porte dans ses déclarations scientifiques l'influence d'une certaine idéologie de la société à laquelle il appartient.

II.2.3. Caractéristiques du discours scientifique

Partant de la dimension informative du discours scientifique, ce dernier, en représentant des faits bruts, transmet un certain nombre de connaissances relatives aux

⁵⁴ Gérard, VIGNER. *Op. Cit.*.

réalités décrites, et dont l'activité discursive passe par des protocoles heuristiques rigoureux.

L'observation de ces objets extérieurs, dont le but est la découverte de constantes, de lois et de régularités, lance le chercheur dans un processus d'objectivation, en s'abstrayant, en tant qu'acteur socialement et historiquement déterminé, de toute subjectivité.

De l'exposition des données à la représentation des résultats, le chercheur doit s'effacer de ses propos, en se glissant dans un style objectif et neutre⁵⁵, propriété sur laquelle nous insistons du fait que le discours scientifique se caractérise par le souci constant de l'objectivité, caractère auquel on doit se méfier.

II.2.3.1. Le discours scientifique est-il objectif ou objectivé ?

« Être objectif, c'est donner priorité de l'objet sur le sujet. »⁵⁶.

On a affaire aujourd'hui à contester la conception traditionnelle du discours de la science, prétendant que l'information scientifique, diffusée par le moyen de l'activité discursive, est incontestablement objective.

On a affaire aujourd'hui à contester la conception traditionnelle du discours de la science, prétendant que l'information scientifique, diffusée par le moyen de l'activité discursive, est incontestablement objective.

⁵⁵ *Ibid.* P. 98

⁵⁶ Jean, CHARRON et Loïc, JACOB. « Enonciation journalistique et subjectivité : les marques du changement ». [En ligne]

http://www.com.ulaval.ca/publications_liens/etudes_com_publique/documents/1

[4ecp.pdf](#)

Toutefois, il est nécessaire de signaler que le savoir scientifique, bien qu'il représente des objets neutres et autonomes, appartient à un contexte social inconstant, en s'inscrivant dans un espace mental historiquement et socialement déterminé, ce qui fait que l'objectivité du discours scientifique semble être mise en cause.

En fait, c'est l'objet représenté qui s'avère objectif et non pas le discours qui le représente⁵⁷. Ce dernier, en se situant dans un champ particulier, transmet une information scientifique socialement déterminée, voire instable et momentanée. La production discursive scientifique est donc l'objet de la communauté dans laquelle elle réside, en donnant à l'objectivité et à la rationalité du discours scientifique un statut de croyances sociales et idéologiques.

Dans l'intention de représenter des objets objectifs, l'énonciateur, indéniablement présent, exerce un acte d'objectivation sur son activité discursive, et ceci pour garantir l'aspect objectif de l'objet représenté, tout en se dissimulant derrière l'objectivité apparente du discours scientifique, en s'appuyant sur des procédés d'objectivation qu'on nomme aussi d'indivisibilisation.⁵⁸

II.2.3.2. Les procédés d'objectivation

Signalons avant tout que notre tâche soit inscrite dans le registre écrit de la langue scientifique, admettant la décomposition du texte en ses éléments constitutifs. C'est une priorité qu'on accorde au code écrit qui permet la distinction des différentes

⁵⁷ Gérard, VIGNER. *Op. Cit.* p. 98

⁵⁸ Gérard, VIGNER. *Op. Cit.* p. 99

caractéristiques linguistiques du discours scientifique, souvent négligées par les études domaniales, et sur lesquelles un chercheur se repose pour appuyer ses propos.

II.2.3.2.1. Types de phrases

- Prédominance de la phrase déclarative (par opposition aux phrases interrogatives, impératives et exclamatives) :

Au moyen de laquelle une vérité scientifique sera mise en Œuvre avec toute évidence. C'est un procédé de description et d'énonciation des faits, permettant à l'auteur d'introduire et de formuler ses écrits, de les exposer, de montrer les résultats et de rapporter les écrits de quelqu'un d'autre.

Néanmoins, l'emploi de la phrase interrogative est, dans un discours scientifique, notable; elle sert, bien que son emploi soit occasionnel, à formuler une question principale, une problématique, ou des questions soulevées au cours du travail.

La phrase impérative, quand à elle, est digne d'être prise en considération, quoique son emploi soit occasionnel aussi, l'auteur y recourt pour établir un lien avec le destinataire potentiel, en employant des verbes à la première personne.

Quand à **la phrase exclamative**, elle est relativement absente.

- **Complexité de la phrase scientifique**

La phrase dans un discours scientifique est d'une **nature complexe**; elle est dans la majorité des cas **longue**, composée de plusieurs **subordonnées** (relatives, circonstancielles et complétives) et coordonnée par des procédés tels que : les conjonctions de

coordination, les procédés d'explication...etc. Ou encore, liées à l'aide de la ponctuation, correspondant au processus d'explication :

les deux points, le point virgule..., et contenant de ce fait un nombre très élevé de verbes conjugués et d'éléments explicatifs.⁵⁹

II.2.3.2.2. Dépersonnalisation et distanciation

La dépersonnalisation et la distanciation de l'auteur par rapport à ses propos se manifeste dans son discours à travers la manifestation des pronoms personnels dont la position et le statut sont inégaux.

On assiste donc à une prédominance du pronom indéfini ON ,ainsi qu'une importante présence de la troisième personne du singulier et du pluriel, sans délaissier la fréquence très élevée de tournures impersonnelles, manifestées par le IL impersonnel associé à un effort d'objectivation et de dépersonnalisation .

Quand aux éléments les plus marginaux, les chercheurs éprouvent un désintérêt aux pronoms de la 1re personne du pluriel 1et de la 2e personne, marquant une forte présence de l'auteur.⁶⁰

II.2.3.2.3. La notion de temps

⁵⁹ « Respecter les caractéristiques du discours scientifique ». [En ligne].P.7.

http://neumann.hec.ca/pages/gilles.caporossi/Respecter_discours_scientifique.doc

⁶⁰ « Respecter les caractéristiques du discours scientifique ». O.p. Cit. P. 6, 7

http://neumann.hec.ca/pages/gilles.caporossi/Respecter_discours_scientifique.doc

Dans une perspective atemporelle, **le présent de l'indicatif** constitue le temps le plus voyant dans les énoncés scientifiques, en exprimant la permanence ou l'atemporalité, et dont le but est de représenter des vérités générales.

En même temps, **le passé composé** et **le futur** sont employés fréquemment, notamment dans les introductions et les conclusions de manière à expliquer la démarche du travail ou à revenir sur les résultats précédant.⁶¹

II.2.3.2.4. La transformation par nominalisation

La transformation par nominalisation joue un rôle primordial dans la structuration et l'objectivation du discours scientifique dont les groupes nominaux comportent plusieurs compléments de nom.⁶²

On parle ainsi de : noms d'action, d'agent, d'instrument et de qualité, utilisés pour désigner la qualité de l'élément ou du phénomène scientifique étudié.⁶³

II.2.3.2.5. Souci constant de la précision et de la concision

Ces deux spécificités du discours scientifique apparaissent clairement dans le choix des mots justes, correctes et appropriés à la norme du français écrit standard, et qui nécessitent un recours au sens propre, attesté et non connoté, en négligeant tout emploi

⁶¹ « Respecter les caractéristiques du discours scientifique ».op,cit,P. 6.7.

⁶² Gérard, VIGNER. *O.p. Cit. P. 99*

⁶³ Gérard VIGNER et Alix, MARTIN. *Le français technique. : Hachette/Larousse. Coll. Le français dans le monde, 1976. pp.21-23*

de mots imprécis et indéterminés, du fait que l'objectif du discours scientifique est de transmettre une information claire et précise, sans risque d'ambiguïté dans l'interprétation du message.

La présence du lexique spécialisé et semi-spécialisé est essentiel, en renforçant la précision du discours scientifique dont la spécificité de chaque domaine nécessite l'usage de ces éléments de spécialité.

La concision du discours scientifique se produit aussi à travers les formules d'abréviation, les sigles, les symboles...etc. Et/ou à l'aide de tableaux et de figures synthétisant des données exposées dans des énoncés longs et complexes.⁶⁴

II.2.5. Le mémoire de fin d'étude ou avant projet

Le terme mémoire apparaît au XIIe siècle et désigne d'abord tout écrit relatif à un texte explicatif ; plus tardivement, il deviendra synonyme d'écrit argumentatif. Au XIXe siècle, le mémoire renvoie au texte scientifique destiné au public, afin d'exposer une idée ou une recherche dans un format réduit et d'éclairer le lecteur sur un point précis.

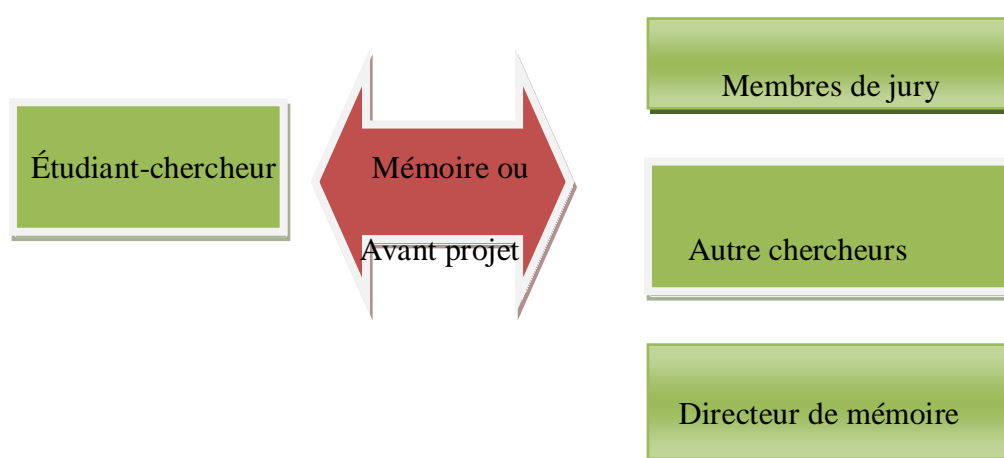
Dès lors, dans la sphère universitaire, le mémoire se caractérise par son originalité : il est laborieusement produit par un étudiant qui possède une problématique soumise à une démarche à suivre et résolue en deux, trois chapitres ou plus appuyés par diverses références bibliographiques (ouvrages, articles, sites, etc.).

Celles-ci, tout en aidant à la compréhension de la recherche, la légitime au plan académique grâce à l'usage de citations d'auteurs considérés comme autorités reconnues dans le domaine en question. En conséquence, le mémoire est le résultat d'une recherche méthodique, d'une analyse approfondie, dont la valeur sera décidée lors de la soutenance publique devant un jury de chercheurs-experts.

⁶⁴ « Respecter les caractéristiques du discours scientifique ». *Op. Cit.* pp. 8-10

Nous le rappelons encore une fois, le mémoire repose sur la logique d'organisation du texte scientifique ; il appartient à la communication scientifique écrite qui respecte des règles précises de cohérence et de cohésion, de syntaxe et de style.

Dans leur ouvrage *Pratique du français scientifique*,⁶⁵ Simon Eurin-Balmet et Martine Henao-delegg schématisent ce type particulier de communication - dont nous nous inspirons.



Le mémoire de fin d'étude : une sorte de communication scientifique

Ce schéma montre bel et bien (en théorie) la transmission du savoir scientifique, par un étudiant-chercheur (émetteur) à un groupe de lecteur (récepteur) par le biais d'un message qui est en l'occurrence le mémoire. Pour ce faire (en pratique), l'étudiant doit rédiger un écrit scientifique académique cohérent, maîtriser un lexique « étranger » par lequel il énoncera ses

⁶⁵ Simon Eurin-Balmet et Martine Henao-delegg. *Pratique du français «Le mémoire de fin d'étude : une sorte de communication scientifique» scientifique*, France, éd

idées. Autrement dit, pour réussir sa communication scientifique, le mémoire de l'étudiant devra être compréhensible à tous points de vue pour le lecteur potentiel.

II.2.6. Structure d'avant projet de mémoire

II.2.6.1.Introduction générale

Présentation générale du sujet

Les éléments constituant votre avant projet (type sommaire

II.2.6.2. Présentation du sujet

a- Le thème de recherche (l'intitulé)

b-Problématique (sujet, question générale)

c-Motivations à l'endroit du sujet de recherche, importance théorique et pertinence actuelle du problème et de la question générale

d-Spécification en profondeur : explorer, décrire, analyser ou évaluer ?

e-Spécification verticale : justification du niveau de généralité de la question spécifique de recherche

f- Hypothèse (s) de recherche

g- Identification du phénomène

II.2.6.3. Cadre théorique

a. Présentation et justification de la méthode retenue

- b- Présentation et justification de la théorie proposée
- c- Définition des concepts
- d- Discussion des auteurs ayant abordé la question et les limites de leurs contributions
- e- Opérationnalisation des concepts en vue de la recherche

II.2.6.4. Stratégie de vérification

- a-Nature des données et informations à recueillir et analyser
- b-Présentation et justification des instruments de recherche
- ograpc-Présentation et justification de la grille d'analyse
- d- Etapes de la recherche, calendrier des travaux

II.2.6. 5. Conclusion

Incluant un bref rappel de l'utilité pratique ou théorique
(Pertinence, importance) du travail de recherche.

II.2.6. 6. Bibliographie

- a- une bibliographie SUCCINCTE
- b - Elaboration de fiches de lecture au moins où le choix des ouvrages et documents doit s'effectuer en fonction de leurs pertinences par rapport au sujet traité.

Chapitre III

Analyse des erreurs et

Interprétation

Ce chapitre sera consacré à la partie pratique dont nous analyserons notre corpus. Nous commençons d'abord, par la description du corpus, puis nous abordons la méthode d'analyse.

Présentation du corpus et méthodologie d'analyse

III.1 Description du corpus

Dans notre cadre d'analyse, nous avons choisi de travailler sur un corpus qui se compose d'un ensemble de cinq avant projets en deux différentes options en science du langage et en littérature de ceux qui ont été réalisés par les étudiants de licence LMD du département de français de l'université d'Ouargla promotion 2011.

Notre choix se fait pour deux raisons: le premier cette promotion est la notre et le deuxième c'est la première promotion du système LMD.

Notre choix se compose des avant projets des thèmes de deux différentes options, trois en science du langage et deux en littérature parce que l'avant projet est une sorte de communication scientifique quelque soit son domaine (science du langage ou littérature) ,donc le discours utilisé dans ce dernier respecte les caractéristique du discours scientifique de projet de vérifier la relation entre la notion du discours scientifique et que la majorité des étudiants choisi des thèmes en science du langage(ou didactique).

Afin d'aboutir aux objectifs et pour des raisons pratiques, notre corpus se limitera uniquement sur les introductions et le cadre théorique de ces avant projets de fin d'étude, en analysant la forme et le contenu.

Chaque avant projet se spécifie, en premier lieu, par une fiche qui regroupe un certain nombre d'informations : l'intitulé de thème, la problématique (sujet, question générale), motivations à l'endroit du sujet de recherche, importance théorique et pertinence actuelle du problème et de la question générale, spécification en profondeur : explorer, décrire, analyser ou évaluer et hypothèse (s) de recherche.

III.1.1 Corpus en science du langage (et/ou didactique)

Le premier avant projet AP1:«Pour une étude comparative d'enseignement/apprentissage du français et de l'anglais au lycée «classe terminale »

Suite au premier avant projet, le second AP2 est intitulé «étude sociolinguistique de l'emprunt dans le langage des jeunes algériens: cas de la chanson de rap»

Le troisième AP3 a pour titre « la cohésion et la cohérence textuelle dans les productions écrites des étudiants de quatrième année français : cas des introductions de mémoire en français»

III.1.2 Corpus en littérature

Le premier avant projet AP4:« Problématique des personnages dans le conte populaire algérien cas: LOUNDJA de Milliani Hamma».

Le deuxième intitulé AP5:«Le théâtre entre l'irrationnel et le rationnel : exemple d'étude (L'illusion comique de corneille)».

Après cette description, nous vous présentons un schéma d'abréviations utilisées que nous allons rencontrer au cours de notre analyse :

Les abréviations utilisées:

AP	Avant projet
NPH	Nombres de phrases

PHDE	Phrase déclarative
PH IM	Phrase impérative
PHIN	Phrase interrogative
PHEX	Phrase exclamative
PHsimp	Phrase simple
PHcomp	Phrase composée
Phimp	Phrase impersonnelle
PHpas	Phrase passive
Msub	Marque de subordination
Mcoor	Marque de coordination
ART LOG	Articulateur logique

III.2

Description de la méthodologie

Pour analyser les discours de ce corpus, nous opterons pour une méthode à la fois descriptive et analytique des paragraphes. Pour cette raison nous nous appuyons sur quelques critères d'analyse qui correspondent aux facteurs cités dans le deuxième chapitre.

Division en paragraphes.

Nombre de mots par paragraphe.

Nombre de mots par phrase.

La longueur des phrases.

Les pronoms personnels et possessifs.

Structure de phrase.

Phrase simple/complexe/composée.

Type de phrase le plus fréquent.

Type de relations syntaxique.

L'emploi des articulateurs.

Notion de mode et temps.

Notre analyse sera donc, à la fois quantitative et qualitative, consiste, en premier lieu, à répertorier tous les critères cités en exergue. En commençant, d'abord, par la division en paragraphes pour montrer leur longueur et celle des phrases que nous vérifions ensuite leur simplicité ainsi que leur complexité. Cette segmentation interne nous permet distinguer les signes de ponctuation les plus utilisés, afin de les recenser et les classer dans un tableau.

En second lieu, nous étudions l'absence et la présence des pronoms personnelle dans les discours utilisé.

Enfin, nous allons dresser un inventaire des mots utilisés, afin de vérifier leur emploi et d'identifier lesquels les plus répandus. Ceci, nous facilite la tâche qui réside dans l'identification des causes des erreurs faites par les étudiants lors de leur rédaction.

III.3 L'analyse du corpus

III. 3. 1. Le nombre des paragraphes, des phrases et des mots

Le corpus AP1 regroupe 12 paragraphes et 44 phrases, le corpus AP2 regroupe 24 paragraphes et 53 phrases et Le corpus AP3 regroupe 24 paragraphes et 54 phrases. Pour les deux autres corpus, on a 19 paragraphes et 55 phrases, et pour AP5 on a 10 paragraphes et 40 phrases.

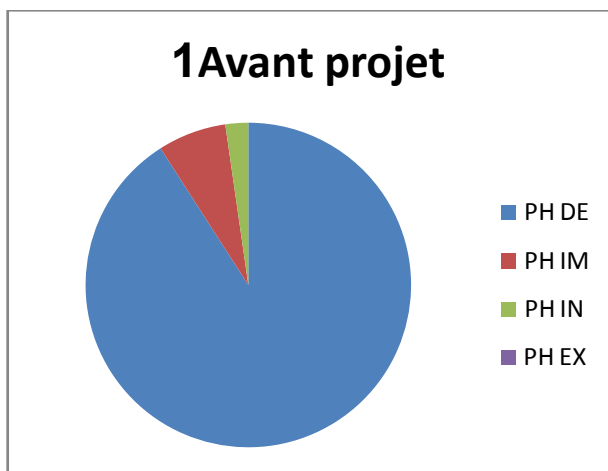
Dans chaque corpus le nombre de mots par phrases, et chaque phrase un nombre différent lui aussi, se distingue d'une phrase à une autre.

III. 3.2. Type de phrases utilisées

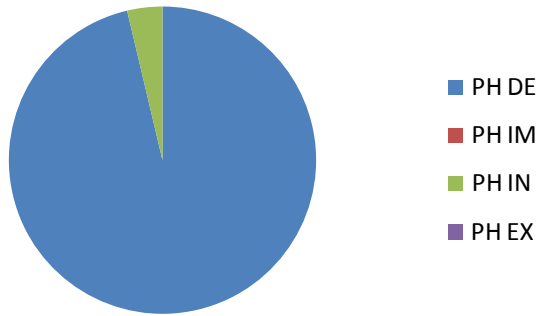
AP	N PH	PH DE	PH IM	PH IN	PH EX
AP1	44	40	3	1	0
AP2	53	52	0	2	0
AP3	54	50	3	1	0
AP4	55	54	0	1	0
AP5	40	38	0	2	0

A partir de ce recensement, nous observons le type le plus fréquent, qui réside dans la présence de la phrase déclarative

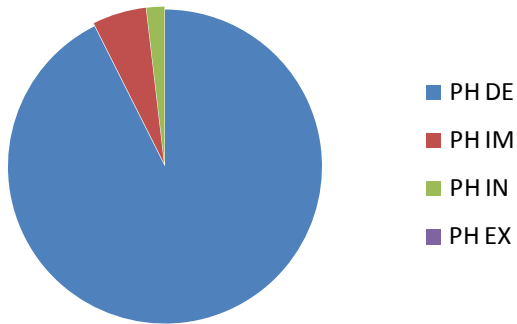
Pour bien préciser cette segmentation nous avons recours à la proportion suivante :



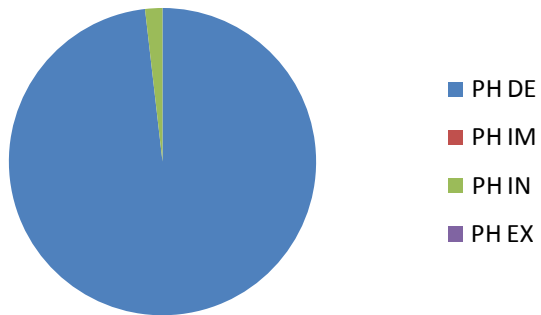
2Avant projet

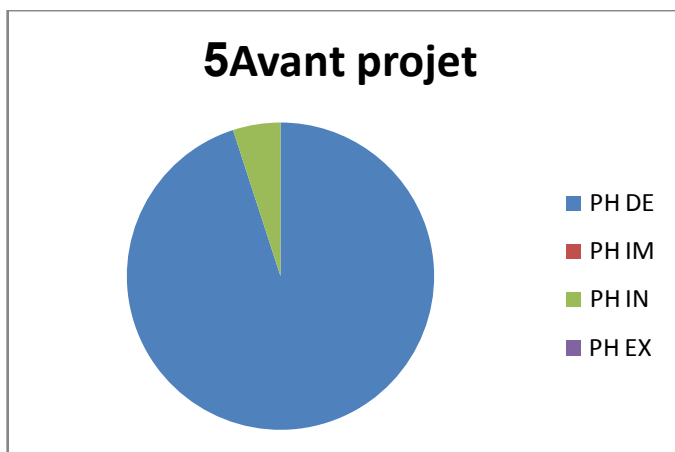


Avant projt 3



4Avant projet





La proportion du types de phrases

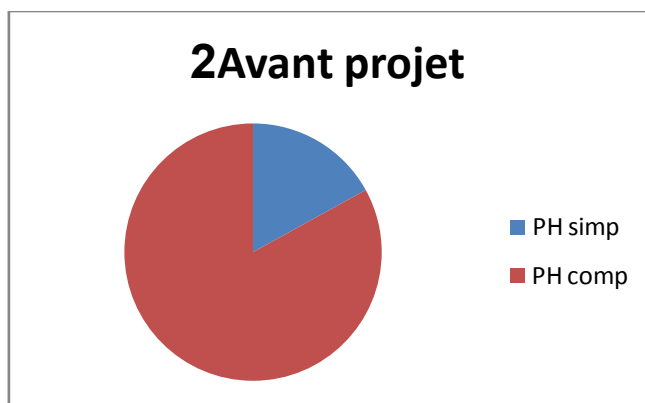
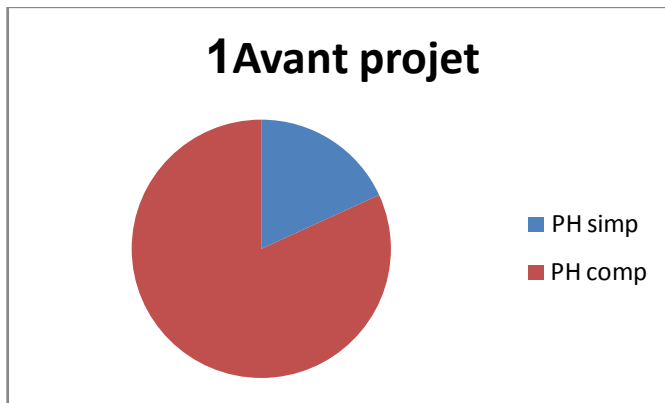
En signalant la fréquence des types employés. Pour la phrase déclarative, elle compte 90.90 % pour le premier avant projet, 98.11% pour le deuxième 92.59% pour le troisième, 98.18 % pour le quatrième et 95% pour le cinquième de ses effectifs. La phrase impérative occupe 6.81 % pour, premier, 0% pour le deuxième et 5.56% pour le troisième, 0 % pour le quatrième et 0% pour le cinquième. La phrase interrogative 2.27 % pour le premier avant projet, 3.77% pour le deuxième et 1.85% pour le troisième, 18 % pour le quatrième et 1.18% pour le cinquième. La phrase exclamative 0 % pour tous les avants projets.

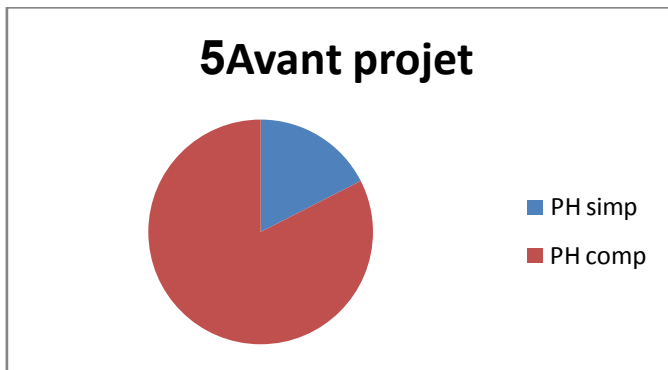
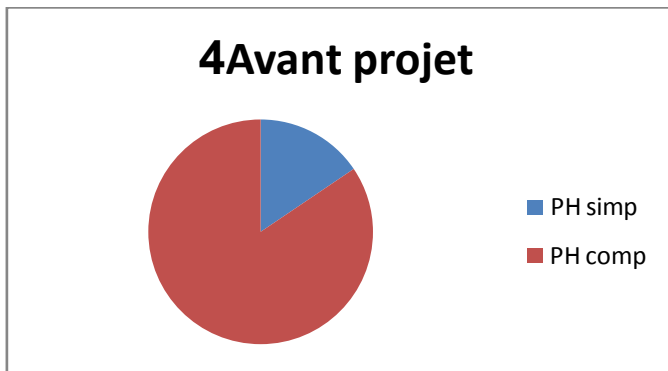
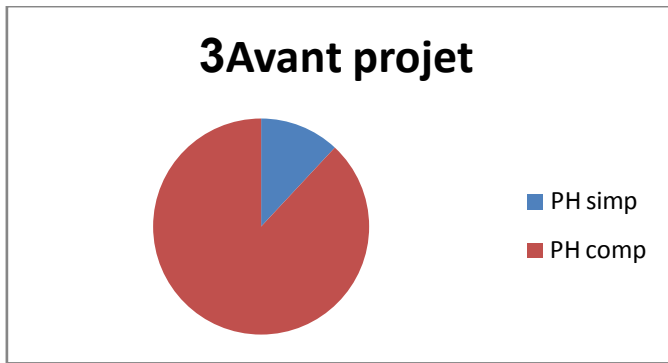
III .3.3. La nature des phrases

AP	PH simp	PH comp
AP1	8	36
AP2	9	44
AP3	6	48
AP4	9	36
AP5	7	33

A partir de ce recensement, nous observons la phrase la plus fréquente, qui réside dans la présence de la phrase composé.

Pour bien préciser cette segmentation nous avons recours à la proportion suivante :





La proportion de la nature des phrases

En signalant la fréquence des types employés. Pour la phrase composée, elle compte 81.81 % pour le premier avant projet, 83.61% pour le deuxième, 88.89% pour le troisième, 83.63% pour le quatrième et 82.58% pour le cinquième de ses effectifs. La phrase simple occupe 18.18 % pour le

premier, 16.98% pour le deuxième, 11.11% pour le troisième 1.75% pour le quatrième et 16.36% pour le cinquième.

III.3.4. La structure des phrases

Un autre facteur important quant à la complexité de la phrase est celui de la subordination et de la coordination, qui mérite d'être étudié.

Avant d'entamer le point de complexité, nous avons jugé utile de montrer l'emploi des phrases impersonnelles et des phrases passives sans complément dans ce corpus.

AP	NPH	PH imper	PH pas
AP1	44	5	6
AP2	53	7	8
AP3	54	6	7
AP4	55	7	8
AP5	40	5	7

A travers ce tableau récapitulatif, nous avons vu l'emploi remarquable des phrases impersonnelles et des phrases passives sans complément. Dans le point précédent, nous avons remarqué que la longueur de la phrase dépend de sa complexité. De façon générale, plus les expansions sont riches, plus la phrase sera longue, c'est-à-dire, la longueur de la phrase se fonde sur un critère linguistique, celui de la fonction.

En somme, pour effectuer l'étude de la phrase complexe, nous avons recours à un inventaire des marqueurs de coordinations et de subordination.

AP	PH com	M de sub	M de coor
AP1	Donc le taux de réussite en matière d'apprentissage de la langue anglaise est plus élevé que celui du français.		donc
	L'Algérie est l'un des pays qui cherche à convoier le développement mondial.	Qui	
AP2	Notre objectif, dans cette recherche c'est d'étudier les catégories grammaticales qui ont une immunité aux changements phonologique....	Qui	
	Nous avons remarqué les jeunes et notamment les étudiants emploient souvent des mots français dans leurs discours.		ET
AP3	Malgré ces informations qui concernent les éléments de la cohésion/cohérence nous ne trouvons pas vraiment une application....		
	Nous avons choisi le sujet de la cohésion et la cohérence textuelle car nous voulons arriver à certains buts bien précis.		car
AP4	Le personnage est le noyau de toute production littéraire et le traitement de son statut est révélateur.....		et

	Le conte est un ensemble des évènements qui succèdent d'un ou plusieurs personnages.	qui	
--	--	-----	--

AP5	Autrement dit nous voudrions faire une étude comparative afin de démontrer que le théâtre serait quelque fois le synonyme du monde irrationnel	afin de	
	A la lumière de cette définition, notre objectif de travail serait de démontrer et de voir comment le théâtre transfigure la vérité....		Et

III .3.5. L'emploi des articulateurs logique

AP	ART LOG	Relation
AP1	En effet	Explication
	L'un et l'autre	Addition
	Telle que	Illustration
AP2	C'est-à-dire	Explication
	Alors	Conséquence
	Afin que	But
AP4	Tout d'abord	Introduction

	Ensuite	Enumération
	En outre	addition
AP5	Comme	Illustration
	Pour	but
	En revanche	opposition

Bref, après l'analyse que nous avons faite ,nous avons constaté que les emplois erronés de connecteurs qui, au lieu de favoriser la compréhension du lecteur ,finissent par l'entraver.

III.3.6. Dépersonnalisation et destination

AP	pronom indéfini on	3e personne du singulier et du pluriel	1re personne du pluriel	1re personne du singulier	la2e personne
AP1	6	26	22	0	0
AP2	5	32	27	0	0
AP3	4	34	29	0	0
AP 4	7	32	26	0	0
AP5	4	25	23	0	0

A partir ce tableau récapitulatif, nous avons vue la prédominance de la 3e personne du singulier et du pluriel et 1re personne du pluriel avec l'emploi observé du pronom indéfini on et l'absence de la 1re personne du singulier et la2ePersonne du singulier et pluriel.

III.3.7. Notion de mode temps

A la première vue nous remarquons une variation des temps, dans tous les corpus tel que : le présent, le passé composé et le future avec une prédominance du présent de l'indicatif et un emploi occasionnel du passé composé et du futur, ainsi que le mode indicatif.

III.3.8. Choix des mots et la langue utilisée

Nous remarquons que, dans tous notre corpus, que les mots et la langue utilisée par les étudiants de licence LMD français se caractérisent par les points suivants:

Une mauvaise articulation et manque de l'enchaînement entre les phrases et les paragraphes.

Une lacune d'emploi des lexiques spécialisés.

Manque de Respect de la syntaxe du français et de son orthographe.

III.3.9. Interprétation récapitulative des résultats

A travers les résultats précédant, nous pouvons constater que le discours utilisé dans les avants projets de fin d'étude par les étudiants de licence LMD respecte certains normes et technique du discours scientifique. Notre étudiants de licence LMD ont certains compétences d'utiliser le discours scientifique comme: l'emploi dominante des phrase de type déclarative, complexe et phrase composée, l'emploi du mode indicatif et la prédominance du présent avec l'emploi occasionnel du passé composé et le future, la prédominance de la 3e personne du singulier et du pluriel et 1re personne du pluriel avec l'emploi observé du pronom indéfini on et l'absence de la 1re personne du singulier et la2ePersonne du singulier et pluriel.

Mais ils rencontrent une difficulté liée à la cohérence du texte et l'usage des articulateurs logique. Dans cette optique nous avons pu observer, dans les diverses analyses que nous venons d'effectuer, quelque emplois erronés des articulateur logiques. Ceci est du aux différents problèmes qui résident :

les informations, en reformulant un passage, ils gardent intégralement l'articulateurs sans prendre en considération sa relation dans le contexte.

A l'orale, on se permet d'utiliser tout. Mais sur le plan d'écrit, en exigeant une certaine adéquation. Nous Quand les étudiants font recours aux ouvrages extraire trouvons donc, que la production écrite est mal prise en charge dans tout les paliers, c'est pourquoi l'étudiant se trouve bloquer face à la rédaction.

La T.E.E.O (technique d'expression écrite et orale) est un module très important durant tout le cursus des études universitaires, car il traite des règles cruciales qui donnent des méthodes adéquates, ainsi qu'elles peuvent être un moyen d'évolution qui aide les apprenants à mieux adapter la langue étrangère (français). Mais malheureusement, les étudiants cette promotion n'apprennent pas bien ce module surtout à la première année universitaire, à cause la nouveauté du système LMD.

« *C'est en forgeant quand devient forgeron* »⁶⁶, nous nous sommes inspirés de ce proverbe qui montre le rôle primordial d'exercer quelques choses. Pour cette raison, notre intérêt s'exprime dans les exercices des articulateurs logiques que nous signalons leur absence totale dans les manuels scolaires et dans les études supérieures. C'est par l'exercice qu'on apprend à parler et à écrire dans la langue étrangère.

Le bagage des étudiants ne dépasse pas les cours donnés. Car leur lecture est limitée seulement entre les préparations pour les examens ou pour confectionner des exposés

⁶⁶ *Dictionnaire Robert 1 op.cit p.807*

Bibliographies :

Ouvrage :

- ADAM, Jean-Michel. les textes: type et prototype .Récit, description, argumentation, explication et dialogue. Nathan : Paris, 1997.
- ADAM, Jean-Michel .Linguistique textuelle .Des genres de discours aux textes. Nathan : Paris, 1999.
- BACHLARD, Gaston .Le rationalisme appliqué .5éd. P.U.F: Paris, 1975.
- BACHLARD, Gaston .Le nouvel esprit scientifique14éd. P.U.F: Paris, 1978.
- BENEVENISTE, Emile. Problème de linguistique générale
Tomes1 et 2. Gallimard: Paris, 1974.
- De Saussure, Ferdinand .Cours de linguistique général. TALANTIKIT : Bejaïa, 2002

Thèses et mémoires:

- HADJI Nora, Structuration des paragraphes dan les écrit des étudiants de français : cas des mémoires de magistère. Mémoire de magistère en sciences du langage, université de Batna.
- BEYAT Asma, Intention de communication et articulation logique dans le texte Scientifique : Le cas des mémoires de magistère de français, université d'Ouargla, promotion 2010. Mémoire de magistère en sciences du langage, université Ouargla.
- YAHIA Rafika Identité énonciative et le discours scientifique le pronom «ON» entre l'indéfini et le personnel Mémoire de magistère en sciences du langage, université de Batna.

Dictionnaire et encyclopédies numérique:

- DUBOIS, Jean et al .Dictionnaire de linguistique et des science du langage. Paris: Larousse - bordas,1999.
- MAINGUENEAU, Dominique et CHARAUDEAU, Patrick
«Dictionnaire d'analyse du discours ».Paris: seuil, 2002.
- .MOUNIN, Georges. Dictionnaire de la linguistique .4éd Paris : Quadrige/P.U.F,2004.
- Encyclopédie Encarta .Version [CD-ROM .2006]

Sitograophes

- http://www.cavi.univ-paris3.fr/lexicometrica/jadt/jadt2004/pdf/JADT_102.pdf
- http://www.com.ulaval.ca/publications_liens/etudes_com_publicue/documents/14ecp.pdf
- «Respecter les caractéristiques du discours scientifique»
http://neumann.hec.ca/pages/gilles.caporossi/Respecter_discours_scientifique.doc

La communication scientifique par ses deux forme écrite et orale dépasse le domaine de la communication vers d'autre disciplines plus large telle que l'analyse du discours, la langue de spécialité et la linguistique textuelle.

Dans sa forme écrite cette communication met en jeu plusieurs moyen pour transmettre les savoirs scientifique dans un texte logique et cohérent respecter les caractéristique de discours scientifique.

A ce titre notre mémoire intitulée : « Le discours scientifique dans les avants projets de fin d'étude (cas de la promotion 2011)».Présente une étude appliquée sur les avants projets, et ce dans le but de vérifier les compétences des étudiants quant à la rédaction d'un discours scientifique.

Mots clés: discours scientifique, avants projet et la communication scientifique.

ABSTRACT

The scientific communication by the its two written and oral form exceed the domain of the communication towards other wider disciplines such as, the analysis of speech and textual linguistics and specialized language.

In its written from this communication stakes several means, to pass on the scientific knowledge in a logical and the good construction that respected the scientific speech.

As such, our dissertation entitled «The scientific discourse in the preliminary draft of dissertation the case of promotion 2011»This applied study on the preliminary draft ,and this, in order to check the skills of students on writing q scientific discourse

Keywords: Scientific discourse , Preliminary draft and science communication

ملخص:

ان علم الاتصال بشكليته الشفهي و الكتابي يتجاوز مجال الاتصال نحو تخصصات أوسع مثل تحليل الخطاب, النص اللغوي ولغة الاختصاص في نموذج الخطي هذا التواصل يشمل عدة طرق لنقل المعرفة العلمية في نص منطقي متماسك يحترم ميزات الخطاب العلمي

على هذا النحو تأتي هذه المذكرة بعنوان الخطاب العلمي في المشاريع الأولية في مذكرات التخرج «حالة المشاريع الأولية لمذكرات تخرج دفعة 2011», وهذا من أجل التحقق من مؤهلات الطلبة في كتابة الخطاب العلمي

الخطاب العلمي –المشروع الاولي مذكرة التخرج و علوم الاتصال :الكلمات المفتاحية